

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master Droit Public - Parcours Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP)



Durée
4 semestres



Composante
UFR Droit,
Economie,
Gestion



Lieu(x)
Orléans

Présentation

Le parcours Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP), proposé dans le cadre du Master Droit public, vise à **former les cadres et dirigeants des administrations publiques**, qu'il s'agisse des **administrations centrales, déconcentrées, hospitalières et décentralisées**. Ainsi, les futurs étudiants ont vocation à rejoindre : les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, notamment les intercommunalités ; les établissements de santé ; les services territoriaux de l'Etat, en préfectures ou établissements publics ; les services centraux de l'Etat, en particulier en ministères, ou les établissements publics nationaux. La formation dispensée permet en outre aux diplômés d'être recrutés au sein des satellites des collectivités publiques, par exemple les sociétés d'économie mixte locales, les sociétés publiques locales ou les entreprises du portefeuille de l'Etat.

Plus précisément, le parcours Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) ambitionne de **former des cadres et dirigeants des services supports des administrations publiques, soit les cadres et dirigeants des grandes directions générales des organisations publiques et parapubliques** précitées : direction des affaires juridiques, direction des affaires financières, direction des ressources humaines, direction de la commande publique, direction du patrimoine, direction du pilotage et du contrôle, direction générale des services... Les étudiants diplômés seront préparés à devenir des cadres A et A+, recrutés sur concours

ou contrats, pour devenir à terme chefs de services et directeurs généraux des services.

Il faut souligner que la connaissance du fonctionnement des institutions publiques offerte par le parcours Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) ouvre l'accès à d'autres emplois qui réclament cette maîtrise : ainsi, **des fonctions hors administration mais exigeant la connaissance des structures publiques sont également ouvertes aux étudiants du Master DMAAP** : avocat spécialisé en droit public ; consultant dans un cabinet d'audit et de conseil spécialisé dans les affaires publiques ; cadre au sein des organismes bancaires et mutualistes œuvrant avec les collectivités publiques ; cadres au sein des sociétés privées contractant avec les collectivités publiques, notamment via les marchés publics et concessions, etc.

Pour atteindre ces différents objectifs le Master Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) se caractérise par une démarche originale : **offrir aux étudiants une double compétence, en droit et management**. En effet, l'évolution des fonctions de direction exige une réelle maîtrise juridique des problématiques publiques, sans laquelle toute administration performante est impossible. Toutefois, les fonctions de direction nécessitent en même temps une maîtrise indispensable de l'ensemble des domaines stratégiques et opérationnels du management. Par exemple, le management des projets ou des équipes est indispensable pour permettre l'efficacité des activités d'administration.

Le parcours Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) ne se limite pas à former à la maîtrise des champs théoriques : **le Master DMAAP peut être suivi en apprentissage, lors du M2**. L'apprentissage permet à l'étudiant de confronter ses connaissances aux réalités pratiques du monde professionnel, car il sera **la moitié du temps à l'université et l'autre moitié en structure**. Outre cette opérationnalité, l'apprentissage permet à l'étudiant d'être **sous contrat pendant un an et de toucher une rémunération**, autant de premiers pas vers la professionnalisation. Un certain nombre d'offres d'apprentissage seront proposées par la Faculté et un chargé d'apprentissage du CFA sera en appui pour trouver un contrat. A défaut, **la formation peut néanmoins être suivie en formation initiale**, les étudiants concernés ayant un stage obligatoire à réaliser. De même, **le Master peut aussi être accessible au titre de la formation continue**.

Autre spécificité à relever, **le Master DMAAP participe au programme « Talents du service public »**, permettant aux étudiants, sous condition d'éligibilité, de bénéficier d'une aide conséquente pour préparer des concours A et A+ (bourse « Talents », aides pour l'achat d'ouvrages, accès facilité à des tuteurs, cours complémentaires, double diplôme, etc.).

Au vu de ses particularismes, le Master Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) est en particulier ouvert aux étudiants issus d'une **licence de droit**, d'une **licence de gestion**, avec une orientation vers la gestion publique, d'une **licence de management public**, d'une **licence d'administration publique ou d'administration économique et sociale**, ainsi que d'une **licence de sciences politiques**, avec orientation vers les affaires publiques.

Le Master DMAAP, sous différentes dénominations, existe sur le territoire depuis plus de 30 ans. Avec l'appui indispensable de nos nombreux partenaires institutionnels, nous avons, en M2, près de 100% d'apprentis et un taux d'insertion professionnelle proche de 100% quelques semaines à peine à la fin de la formation.

 [Candidature](#)

Compétences

Le titulaire du diplôme a une double compétence : il est juriste expert en droit public, ainsi que manager public.

A l'issue de la formation, quelle que soit l'option choisie en M2, le diplômé aura les compétences suivantes :

Sur le fond

- > Rédiger une note juridique
- > Analyser la régularité d'actes juridiques
- > Optimiser l'efficacité des actes juridiques
- > Conduire une évaluation de politique publique
- > Conduire un audit opérationnel
- > Contrôler des satellites et des DSP
- > Manager des projets
- > Optimiser les procédures RH dans le respect du cadre légal
- < Manager des équipes

Sur la méthode

- > Exposer en public de façon synthétique des dossiers complexes
- > Animer une réunion
- > Gérer des projets et événements

Pour l'option Direction des Finances, de la Prospective et de la Performance (DFPP), les compétences suivantes seront acquises :

- > Conduire un audit comptable
- > Mener un diagnostic financier
- > Construire et analyser un budget
- > Construire un plan de financement et de recherche de financement sur projet
- > Analyser le risque, notamment financier
- > Mettre en place un contrôle interne de la qualité
- > Mettre en place un contrôle interne de la performance

Pour l'option Direction des Achats et des Affaires Juridiques (DAAJ), les compétences suivantes seront acquises :

- > Traiter un dossier juridique complexe
- > Anticiper et gérer le risque juridique
- > Gérer un portefeuille de contentieux
- > Adopter une stratégie juridique de contrôle des actes
- > Adopter une stratégie juridique permettant de réaliser les projets de l'organisation
- > Optimiser l'efficacité juridique, financière et opérationnelle de la commande publique et de l'achat public
- > Adopter une stratégie achat conforme aux priorités de l'organisation

Le diplômé est autonome dans l'organisation de son travail et responsable. Il est à la fois doté d'un esprit de synthèse, d'analyse. Il sait travailler en équipe, en particulier à la suite du contrat d'apprentissage, s'il a choisi l'enseignement en alternance, et du fait du travail associatif, réunissant l'ensemble de la promotion du Master.

Contacts utiles

Bureau des relations internationales de l'UFR DEG :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/international>

international.deg@univ-orleans.fr

Tél : +33(0) 2 38 49 47 30

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE (D.O.I.P)

<http://www.univ-orleans.fr/doip>

Tel : +33 (0)2 38 41 71 72

doip@univ-orleans.fr

Organisation

Contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Des évaluations spécifiques, sous la forme de simulations professionnelles, sont organisées durant le temps de formation.

Les UE sont définitivement acquises dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne et sont affectées d'un coefficient et de crédits européens.

Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Admission

Conditions d'admission

L'accès au Master est sélectif, soit à l'entrée du M1, soit à l'entrée du M2.

Pour l'entrée en M1

Il faut passer par la plateforme « [Mon master](#) ».

Pour candidater avec succès, est recommandé :

- D'avoir une licence en rapport avec le contenu de la formation, en particulier : Licence de droit (droit général, droit européen, droit histoire...) ; Licence de gestion ; Licence de management public ; Licence d'administration économique et sociale ; Licence d'administration publique ; Licence de science politique.
- D'avoir des résultats académiques honorables.
- D'avoir un projet professionnel cohérent avec le Master.
- Faire montre de motivation, de force de travail, de sens de travail en équipe.

Pour l'entrée en M2

Il est possible de rejoindre le Master au moment du M2, via la plateforme « [e-candidat](#) ».

Les M1 recommandés sont les suivants : M1 de droit (droit général, droit européen, droit histoire...) ; M1 de gestion ; M1 de management public ; M1 d'administration économique et sociale ; M1 d'administration publique ; M1 de science politique.

La candidature sera notamment analysée à l'aune des éléments suivants :

- Des résultats académiques honorables.
- Un projet professionnel, devant être cohérent avec le Master.
- La motivation, la force de travail, le sens de travail en équipe.

Modalités d'inscription

Dossier de candidature à télécharger à l'adresse suivante :

<https://ecandidat.univ-orleans.fr/>

Et après

Insertion professionnelle

De nombreux postes sont accessibles à la suite du Master Droit et Management des Administrations et de l'Action Publique (DMAAP) :

Dans le secteur public

Les emplois accessibles concernent toutes les strates administratives :

- Etat central, établissements publics nationaux
- Etat déconcentré (préfectures, établissements publics...)
- Collectivités territoriales (régions, départements, communes)
- Etablissements publics locaux et EPCI (métropoles, communautés...)
- Etablissements de santé (CHU, CHR...)

Les emplois accessibles touchent aux fonctions et directions « support » des administrations : il s'agit, notamment, de devenir cadres et dirigeants au sein des services suivants :

- Direction des affaires juridiques
- Direction des affaires financières
- Direction de la commande publique (ou direction de l'achat public)
- Direction des ressources humaines
- Direction en charge du patrimoine
- Direction chargée du pilotage et du contrôle
- Direction générale des services

Dans le secteur privé

- Cadre et dirigeant des satellites des collectivités publiques, c'est-à-dire les organismes privés contrôlés par des personnes publiques, on parle d'organismes parapublics (SA à capitaux majoritairement étatiques, sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales...). Les mêmes fonctions supports que précédemment peuvent être occupées.
- Consultant dans un cabinet d'audit et de conseil
- Avocat spécialisé en droit public
- Cadre dans des organismes mutualistes et bancaires, qui contribuent au financement du secteur public
- Cadre au sein des entreprises privées dont le secteur d'activité les conduit à contracter régulièrement avec les collectivités publiques (eau, énergie, transports...), notamment dans les services destinés à la commande publique, au suivi des délégations de service public, au contentieux...

Infos pratiques

Contacts

Responsables de formation

Fouad Eddazi : maître de conférences en droit public :
fouad.eddazi@univ-orleans.fr

Grégory Spieth : maître de conférences en gestion :
gregory.spieth@univ-orleans.fr

Secrétariat pédagogique

m2dpub.deg@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 46 37

Contact apprentissage

apprentissage.deg@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 41 70 29

UFR Droit, Economie, Gestion

Rue de Blois - BP 26739

45067 Orléans Cedex 2

[Page CFA](#)

[Page web de l'école de Droit](#)

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le : [SEFCO](#)

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Lieu(x)

[Orléans](#)

En savoir plus

<http://www.univ-orleans.fr/sefco/>

Programme

Organisation

Master Droit Public - Droit et management des administrations et de l'action publique (DMAAP)

La maquette présentée sera effective à la rentrée de septembre 2025

Unité d'enseignement	Coefficient/ Crédits	Volume horaire Cours Magistraux	Volume horaire Cours Travaux Dirigés
Semestre 7			
Tronc commun			
Droit des collectivités territoriales	5	30	12
Droit des services publics	5	30	-
Histoire de la décentralisation	2	20	-
Droit et gestion des agents publics	4	30	-
Langue vivante	2	-	8
Droit et Management des Administrations et de l'Action Publiques			
Ingénierie juridique et managériale de l'action publique 1	3	10	-
Note de synthèse	2	2	12
Droit de l'urbanisme	5	30	-
Option 1 TD au choix :			
TD services publics	2	-	12
TD urbanisme	2	-	12
Semestre 8			
Tronc commun			
Droit public de la régulation économique	5	30	-
Droit et politique de l'environnement	4	30	-
Commande publique	5	30	-
Langue vivante	2	-*	8

Stage sans suivi, facultatif	-	-	-
Engagement bénévole, facultatif	-	-	-
Projet associatif, facultatif	-	-	-
Droit et Management des Administrations et de l'Action Publiques			
Droit de l'aide et de l'action sociale	3	20	-
Ingénierie juridique et managériale de l'action publique 2	2	10	-
Contentieux administratif	5	30	-
TD Contentieux	2	-	12
Option 1 TD au choix (parmi 2) :			
TD Commande publique	2	12	-
TD Droit public de la régulation économique	2	12	-
Semestre 9			
Tronc commun Direction Générale des Services			
Ingénierie administrative des collectivités locales	4	15	-
Finances et fiscalité locales	4	15	-
Droit des aides économiques	4	12	-
Risque assurantiel et secteur public	2	10	
Droit et Management de l'administration numérique	4	15	-
Audit d'organisation et de performance	4	20	-
Cas de Management	2	10	-
Choisir une des deux voies ci-dessous :			
Voie Direction des finances, de la prospective et de la performance (DFPP)			
Gestion comptable et contrôle de gestion	4	20	-
Management des risques et gestion de crise	2	10	-
Option Direction des achats et des affaires juridiques (DAAJ)			
Cartographie et gestion des risques juridiques	3	15	-
Achat public approfondi 1	3	15	-
Semestre 10			

Tronc Commun Direction générale des services			
Administration territoriale de l'État	3	15	-
Gestion des ressources humaines	2	15	-
Statut du personnel territorial	2	15	-
Contrôle des satellites et pilotage des PPP	3	15	-
Conduite et évaluation de politiques publiques	2	15	-
Management de projet	2	12	-
Cas de Management	2	10	-
Tronc Commun: Expérience professionnelle et conduite de projet			
Conduite de projets professionnels (projets collectifs)	3	-	-
Rapport de stage ou d'apprentissage	4	-	-
Pix + Droit (facultatif)	-	-	-
Choisir une des deux voies ci-dessous :			
Voie DFPP			-
Gestion financière	3	20	-
Financement des grands projets publics	2	5	-
Attractivité territoriale et gestion des écosystèmes	2	20	-
Voie DAAJ			
Externalisation et internalisation des questions juridiques	2	12	-
Achat public approfondi 2	3	20	-
Enjeux Juridiques de la valorisation du patrimoine immobilier public	2	12	-